

Les panneaux qui signalent une interdiction



Les panneaux qui signalent une interdiction



Interdit aux cycles



Interdit de stationner



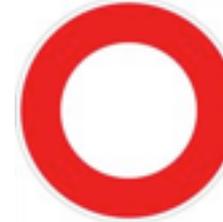
Interdit aux piétons



Interdit de dépasser



Interdit aux véhicules agricoles à moteur



Circulation interdite



Interdit de dépasser la vitesse indiquée



Sens interdit



Interdit de tourner à droite à la prochaine



Interdit de stationner et de s'arrêter



Interdit aux signaux sonores

Les panneaux qui signalent une interdiction

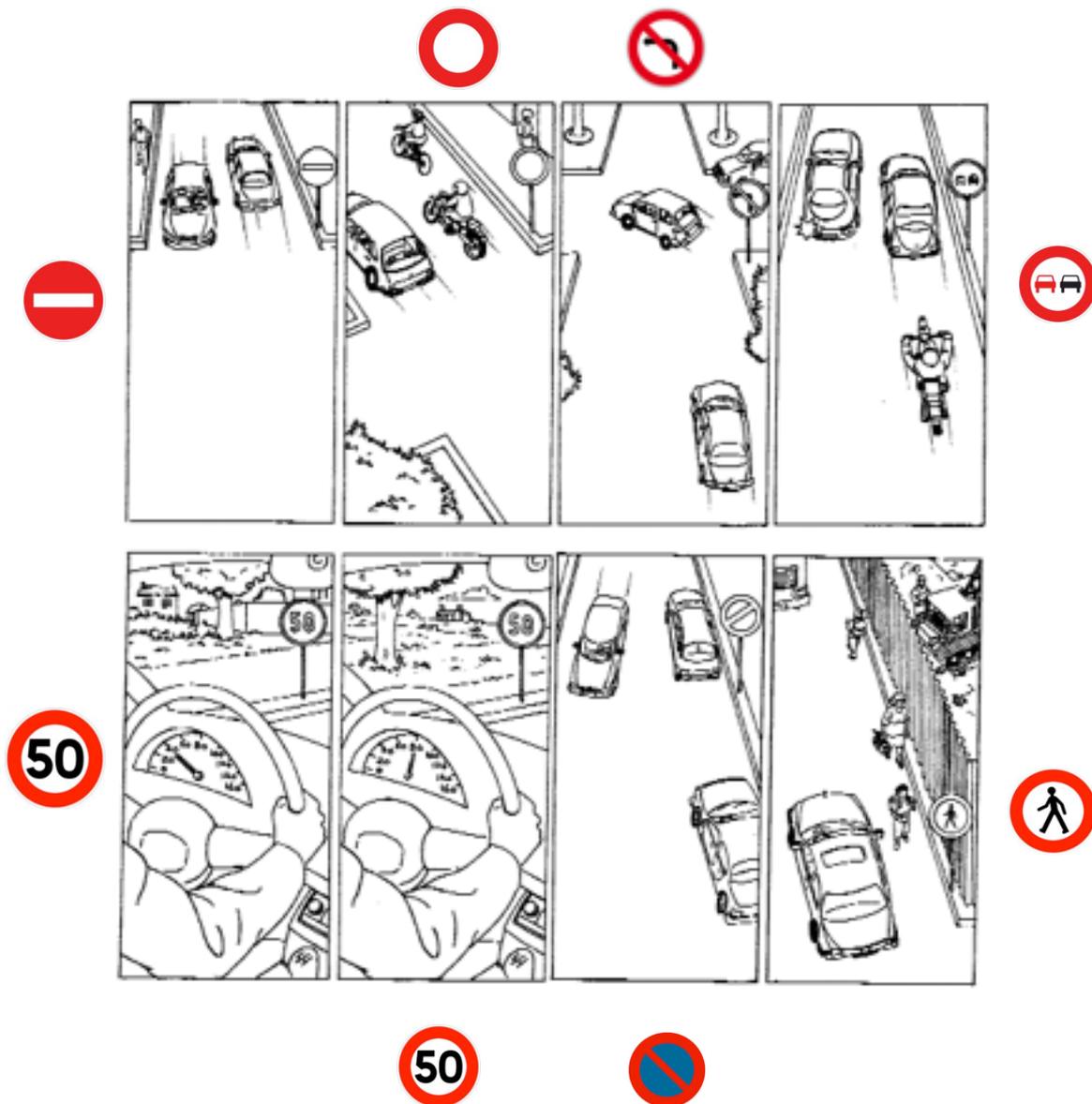
Tous les panneaux figurant sur les dessins ci-dessous signalent une interdiction.

Consigne 1 : Indique le sens de chaque panneau

- image 1 :
- image 2 :
- image 3 :
- image 4 :
- image 5 et 6 :
- image 7 :
- image 8 :

Consigne 2 : Sur chaque dessins colorie :

- en vert le ou les véhicules qui agissent correctement,
- en rouge le ou les véhicules qui sont en infraction avec le Code de la route,
- en vert les piétons prudents,
- en rouge les piétons imprudents.



Les panneaux qui signalent une interdiction

Les panneaux qui signalent une interdiction sont :

- ronds,
- blancs bordés de rouge.

C'est le pictogramme noir, situé à l'intérieur, qui indique la nature de l'interdiction



Interdiction de dépasser

Les panneaux qui signalent que l'interdiction est levée sont :

- ronds,
- blancs barrés de noir.



Fin d'interdiction de dépasser

Des mots pour comprendre :

pictogramme : illustration dessinée et schématique représentant une figure ou une action